

La lutte pour les droits du travail

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **25 (1933)**

Heft 7

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383917>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

25^{me} année

Juillet 1933

N° 7

La lutte pour les droits du travail.

La commission et le comité de l'Union syndicale suisse ont discuté à fond au cours de plusieurs séances de la situation politique actuelle et pris position à son sujet. Les *lignes directrices* ci-dessous sont la résultante de leurs délibérations.

Qui a, jusqu'à ce jour, défendu les droits du travail?

1^o Alors qu'au début du XIX^{me} siècle, les cadres de l'ancienne économie liée furent brisés, de presque partout s'éleva sous l'égide du libéralisme économique l'appel en faveur d'une *liberté économique illimitée*, dans la supposition que par la libre concurrence chacun recevrait une part équitable du rendement de l'économie publique. Par suite de l'avènement des grandes entreprises et de la concentration du pouvoir capitaliste, *l'harmonie sociale prophétisée* se produisit dans le sens *contraire*. Les faibles économiquement furent écrasés et les forts profitèrent seuls de l'augmentation considérable de la productivité.

2^o *Les salariés* furent les premières victimes de ce bouleversement. Ne pouvant librement produire par eux-mêmes, faute de capitaux leur appartenant, *ils furent privés de leurs droits et exploités*. L'amère nécessité et la misère les contraignirent à se solidariser. C'est alors que furent créés les *syndicats*, organisations économiques des salariés pour la lutte en faveur de la protection des travailleurs, de salaires équitables, d'un traitement humain et enfin pour que le travail soit *considéré et estimé à sa juste valeur*. Après un travail de longue haleine et des luttes pleines de sacrifices, les syndicats sont parvenus à *élever sensiblement le niveau de vie* des salariés, à *réduire* peu à peu *la durée du travail* et par ces conquêtes, à créer les bases du *développement culturel*.

Il reste encore beaucoup à faire.

3^o Une entrave importante dans la lutte pour les droits du travail a été et est encore aujourd'hui le fait qu'une grande partie des ouvriers, des employés et des fonctionnaires ne sont malheureusement pas affiliés aux syndicats. Et cependant, ce n'est

qu'avec le concours d'organisations *bien unies* qu'il est possible d'assurer de façon durable aux ouvriers et aux employés une part équitable de l'augmentation de la production. Réunir tous les salariés sous un *vigoureux front du travail* est d'autant plus urgent que le patronat et la plupart des autres milieux économiques se sont organisés presque entièrement et mettent leurs organisations, sans réserve, au service de leurs intérêts.

La misère des travailleurs indépendants.

4° L'évolution capitaliste n'a pas seulement réduit les salariés à la dépendance économique et à la misère, mais encore de nombreux groupes de ceux que l'on appelle les travailleurs indépendants, en particulier, *les petits paysans* et un grand nombre de *petits artisans*. Jusqu'à ces derniers temps, ces milieux étaient les soutiens les plus fidèles de ce système économique qui leur coupa de plus en plus l'herbe sous les pieds et réduisit leurs ressources.

De nouveaux mouvements s'affirment.

5° En corrélation avec des événements politiques, un mouvement plein de vie vient de naître dans les milieux qui eurent à souffrir eux-mêmes de l'économie capitaliste, mais qui, malgré cela, n'ont jusqu'ici jamais soutenu les syndicats dans leur lutte contre le pouvoir capitaliste, ce qui fait qu'ils ont leur part de responsabilité si, de nos jours encore, le travail de cercles étendus de la population n'est pas mieux estimé.

6° Aidés énergiquement par les profiteurs de l'économie capitaliste, ces mouvements sont menés par des gens qui les *éloignent de leur véritable but* et les dirigent précisément *contre le mouvement ouvrier* qui, depuis des dizaines d'années, lutte contre les exploiters et les oppresseurs du travail. Les tendances anti-capitalistes agissent donc en *sens contraire* et les groupes et mouvements qui préconisent le « renouvellement de l'économie et de la société » sont en réalité les *promoteurs d'une réaction économique et sociale*.

Ce sont des fronts contre le travail.

7° Ces courants sont particulièrement violents dans les pays, où, par suite d'inflation, de crise intense et d'effondrement de la politique sociale, l'existence de grandes masses de la population fut complètement ruinée. Sous l'influence de ces événements à l'étranger, certains mouvements ont pris naissance, en Suisse également où ils se manifestent sous le nom de « fronts » et de toutes espèces de « ligues ». Aux programmes de ces mouvements figurent, il est vrai, la protection du travail et la transformation de l'économie, mais en réalité, ils ne servent qu'à *maintenir l'économie capitaliste actuelle* avec tous ses dommages et ses atteintes aux droits du travail.

Et des fronts contre la démocratie.

8° Par un besoin d'imiter aveuglément l'étranger, ils s'attaquent également à nos institutions démocratiques et à nos libertés constitutionnelles. Ils visent ouvertement ou en masquant leurs intentions à *l'abolition de la démocratie* et même partiellement à *l'instauration d'une dictature*; ils *empoisonnent* la lutte politique et économique en recourant à des *méthodes de violence*.

L'attitude des syndicats à l'égard de la démocratie.

9° L'Union syndicale suisse et les organisations qui lui sont affiliées continuent à se *placer sans réserve sur le terrain de la démocratie*. Elles sont persuadées que la démocratie *est la forme de gouvernement la meilleure* pour notre peuple et qu'elle représente également la base la plus propice pour permettre au *mouvement ouvrier de se développer librement et avec succès*. L'Union syndicale emploiera tous les moyens dont elle dispose pour *défendre* la démocratie suisse, le droit de collaboration du peuple, ainsi que toutes les libertés démocratiques, afin d'assurer par là *l'évolution sociale de notre pays sur la base constitutionnelle*. Elle fait donc appel à la classe ouvrière et à d'autres milieux partageant ce point de vue pour qu'ils la soutiennent vigoureusement dans cette lutte.

Contre toute équivoque.

10° Basée sur cette attitude de principe, la collaboration des organisations qui ne s'affirment pas nettement sur le terrain de la démocratie, n'entre pas en ligne de compte pour l'Union syndicale suisse. Elle repousse en particulier les soi-disant « fronts uniques » et la collaboration des communistes et de toutes autres organisations qui sont sous leur influence (Opposition syndicale rouge, Secours rouge, etc.). Les expériences faites en Allemagne ont prouvé que le *mouvement communiste et sa tactique constituent le meilleur des terrains pour le fascisme*.

Observez la discipline!

11° L'Union syndicale suisse condamne sans réserve l'application des méthodes fascistes dans notre pays (terrorisme dans les assemblées), etc. Elle est d'avis que les ouvriers ne doivent pas assister aux assemblées de ces « fronts » ou de ces « ligues » ni se laisser intimider ou provoquer. L'Union syndicale suisse invite les organisations affiliées à se conformer partout strictement à cette attitude et à veiller à l'observation d'une rigoureuse discipline parmi la classe ouvrière. D'autre part, l'Union syndicale suisse compte que les autorités *protégeront par tous les moyens légaux la liberté de réunion, de presse et de parole*.

Les revendications de crise des syndicats.

12° Fidèle à l'attitude qu'elle a toujours observée à l'égard des revendications du travail, l'Union syndicale suisse a établi un programme complet permettant de *combattre efficacement la crise* tout en obtenant durant cette période difficile *des conditions de vie supportables pour les travailleurs*. Ce programme a déjà été publié le 31 mars 1932 et porté à la connaissance des autorités. En voici les points principaux:

La lutte contre la baisse des salaires.

Aide aux chômeurs, par l'organisation de travaux importants ou, à défaut de travail, par des secours suffisants.

Aide aux branches économiques gravement atteintes par la crise (agriculture, industrie, arts et métiers).

Moyens financiers nécessités par ces mesures, tirés de l'imposition des gros revenus, de la fortune, des bénéfices et des tantièmes (*impôt extraordinaire de crise*).

Réduction de la durée du travail, afin de pouvoir réintégrer le plus de chômeurs possible dans le processus de la production.

Utilisation du pouvoir d'achat dans l'intérêt du travail indigène.

Utilisation de la force du capital pour le développement de l'exportation (contrôle de l'exportation du capital).

Réglementation des conditions de travail.

13° Les fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse luttent depuis de longues années pour l'obtention de *contrats collectifs* ou pour la réglementation légale des conditions de travail. Elles sont persuadées que la conclusion de contrats collectifs ne se ferait pas dans le seul intérêt de l'industrie visée, mais aussi dans celui de l'ensemble de la population. L'Union syndicale serait désireuse de voir l'Etat soutenir cette politique et encourager la généralisation des contrats collectifs en les rendant obligatoires pour toute une industrie lorsque la majorité de ceux qui l'exercent y sont déjà soumis.

La réorganisation de l'économie.

14° De nombreux milieux discutent actuellement de l'organisation *corporative ou professionnelle de l'économie*. Si l'on entend par là uniquement que les membres librement organisés des diverses professions et branches économiques discutent entre eux des problèmes intéressant leur profession et leur industrie, c'est là une revendication que l'Union syndicale a posée depuis longtemps déjà. Elle la pose à nouveau: les organisations économiques les plus importantes du pays devraient être invitées à se réunir *pour discuter et régler en commun les questions d'économie politique*. En revanche, si on entend par l'organisation corporative

de l'économie, *l'incorporation* des organisations économiques et professionnelles à *l'Etat*, l'Union syndicale suisse *s'y refuse catégoriquement*. Les expériences faites à l'étranger ont nettement démontré que de telles formes d'organisation n'ont pour but que de *livrer les organisations économiques à un dictateur* et de priver les salariés de leurs droits. La démocratie politique ne pourra se maintenir qu'aussi longtemps que tous les milieux populaires pourront librement s'affilier selon leurs préférences à des organisations indépendantes. L'Union syndicale suisse luttera donc de toutes ses forces pour *l'indépendance et la liberté*.

Peuple travailleur mets-toi sur les rangs!

15° *L'Union syndicale suisse adresse un appel à tous ceux qui désirent défendre efficacement la démocratie et nos libertés politiques ainsi qu'à tous ceux qui sont disposés à lutter pour un traitement équitable des ouvriers*. Elle les invite à prendre part à une action commune, et surtout elle recommande à tous les salariés de s'enrôler dans les organisations syndicales. Des membres de tous les partis et de toutes les confessions sont affiliés à l'Union syndicale suisse. La *neutralité confessionnelle* est garantie dans ces organisations. Au point de vue *politique*, l'Union syndicale est également *indépendante*. Néanmoins, à l'avenir elle collaborera, dans la poursuite de son but, avec les organisations économiques et politiques qui soutiendront les revendications syndicales.

Le fascisme en Suisse?

Par *Max Weber*.

Dans le dernier numéro de la *Revue syndicale* je me suis efforcé de faire ressortir les causes principales de la vague fasciste, les causes générales comme aussi les facteurs les plus importants qui ont été déterminants pour son développement en Italie et en Allemagne. Il est nécessaire que nous examinions également ce qu'est la situation en Suisse et les symptômes d'un mouvement fasciste ou du moins réactionnaire.

Il est de toute évidence que la Suisse jouit de conditions sensiblement plus favorables que ses voisins du nord et du sud. Il existe une différence primordiale avec l'Italie: L'économie suisse est très fortement développée; un gouvernement fasciste ne saurait la développer davantage, au contraire il l'entraverait, surtout si les tendances de la classe moyenne dans le domaine économique devaient trouver une expression concrète. A l'égard de l'Allemagne, la Suisse a les avantages suivants: elle n'a pas derrière elle l'échec d'une guerre; elle n'a pas souffert de l'inflation; jusqu'à présent la crise économique n'a pas été aussi violente (comparé à la population